

---

# Quel référentiel IFRS *post crisis* pour les assureurs ?



Université de l'Institut des Actuaires

Paris, mercredi 9 juillet 2014

---

Pierre Théron

[Galea & Associés](#) | [ISFA](#)

[ptherond@galea-associes.eu](mailto:ptherond@galea-associes.eu) | [pierre@therond.fr](mailto:pierre@therond.fr)

## Introduction

- ❑ Depuis 2005, toutes les sociétés cotées en Europe sont tenues de présenter leurs comptes consolidés selon les normes IFRS (Règlement n° 1606/2002).
- ❑ Ces normes sont élaborées par l'International Accounting Standards Board (IASB ou « Board ») qui est l'organisme concepteur des normes de l'IASC Foundation.
- ❑ L'objectif premier de cette organisation est de développer un ensemble de normes comptables :
  - de haute qualité ;
  - compréhensibles ;
  - applicables.

## Introduction

« Côté résultats, Veolia a annoncé jeudi un bénéfice net de 394 millions d'euros, contre une perte de 490 millions d'euros en 2011, où il avait subi d'importantes dépréciations. »

**L'Expansion**

Publié le 28/02/2013

### Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
<b>Produit des activités ordinaires</b>	18	29 438,5
dont revenus des actifs financiers opérationnels		329,4
Coûts des ventes		-24 795,4
Coûts commerciaux		-607,7
Coûts généraux et administratifs		-3 002,3
Autres charges et produits opérationnels		61,9
<b>Résultat opérationnel</b>	19	1 095,0
Charges de l'endettement financier	20	-838,9
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	20	80,1
Autres revenus et charges financiers	21	-63,5
Impôts sur le résultat	22	-159,0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	8	30,0
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		143,7
Résultat net des activités non poursuivies	23	386,1
<b>Résultat net</b>		529,8
<b>Part des propriétaires de la société mère</b>		393,8
Part des participations ne donnant pas le contrôle	24	136,0

### Communiqué de presse



#### Résultats annuels 2012

#### Première année de la transformation, en avance sur les objectifs

#### Objectif de désendettement à fin 2013 dépassé et relevé :

- Endettement Financier Net à fin 2012 de 11,3 Mds€
- Plus de 3,7 Mds€ de cessions réalisées dès 2012<sup>1</sup>
- Objectif d'Endettement Financier Net Ajusté de 6 à 7 Mds€ fin 2013<sup>2</sup>

#### Redressement opérationnel au cours du second semestre 2012

- Amélioration de la Cafop au deuxième semestre
- 142 M€ de réductions de coûts bruts en 2012, au-dessus de l'objectif
- Cash Flow avant cessions financières et dividendes positif<sup>3</sup>

#### Résultat net part du groupe de 394 M€

# Introduction

« L'assureur allemand Allianz a annoncé jeudi un bénéfice net de près de 5,2 milliards d'euros en 2012, un résultat doublé par rapport à l'an dernier où il avait souffert de dépréciations sur son portefeuille de dette grecque et sur d'autres titres financiers. »

**LE FIGARO**

Publié le 21/03/2013

## CONSOLIDATED INCOME STATEMENTS

CONSOLIDATED INCOME STATEMENTS		D 002		
€ MN				
	Note	2012	2011	2010
Gross premiums written		72,086	69,299	68,582
Ceded premiums written		(5,336)	(5,136)	(4,873)
Change in unearned premiums		(705)	(495)	(372)
Premiums earned (net)	26	66,045	63,668	63,337
Interest and similar income	27	21,084	20,502	19,428
Income from financial assets and liabilities carried at fair value through income (net)	28	(511)	(1,287)	(38)
Realized gains/losses (net)	29	4,327	3,435	3,708
Fee and commission income	30	9,812	8,406	7,920
Other income	31	214	150	118
Income from fully consolidated private equity investments	32	789	1,618	1,701
<b>Total income</b>		<b>101,760</b>	<b>96,492</b>	<b>96,174</b>
...				
Income before income taxes		8,631	4,846	7,173
Income taxes	42	(3,140)	(2,042)	(1,964)
<b>Net income</b>		<b>5,491</b>	<b>2,804</b>	<b>5,209</b>
Net income attributable to:				
Non-controlling interests		722	259	156
Shareholders		5,169	2,545	5,053
Basic earnings per share (€)				
	50	11.42	5.63	11.20
Diluted earnings per share (€)				
	50	11.34	5.48	11.12

## Communiqué de presse

### Allianz achieves strong results in 2012

- Revenues rise 2.7 percent to 106.4 billion euros
- Operating profit increases to 9.5 billion euros, achieving raised outlook for 2012
- Net income attributable to shareholders doubles to 5.2 billion euros
- Solvency ratio improves to 197 percent
- Proposed dividend of 4.50 euros per share at previous year's level

# Introduction

« AXA: résultat net de 4,2 MdsE en 2012 (-4%) »

LE FIGARO

Publié le 21/02/2013

## 4.2 RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions d'euros, sauf le résultat par action en euros)  
Notes en annexe

	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Retraité (a) (b)
Primes émises	84.592	80.570
Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	334	350
<b>Chiffre d'affaires des activités d'assurance</b>	<b>84.926</b>	<b>80.920</b>
Produit net bancaire	460	479
Produits des autres activités	4.741	4.708
<b>21 Chiffre d'affaires (a)</b>	<b>90.126</b>	<b>86.107</b>
<b>Variations des primes non acquises, chargements et prélèvements non acquis</b>	<b>(411)</b>	<b>(549)</b>
Produits nets des placements (a)	14.982	18.469
Plus et moins-values nettes réalisées sur placements à la juste valeur par capitaux propres et au coût (amort) (a) (b)	2.004	3.153
Plus ou moins-values réalisées et variation de la juste valeur des placements à la juste valeur comptabilisée par résultat (a)	14.210	(3.406)
dont la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré (a)	14.186	(4.977)
Variation des provisions sur placements (a)	(634)	(2.016)
<b>22 Résultat financier hors coût de l'endettement net</b>	<b>30.562</b>	<b>16.199</b>
Charges techniques des activités d'assurance (a)	(93.326)	(75.757)
<b>23 Résultat net des cessions en réassurance</b>	<b>(1.323)</b>	<b>(733)</b>
Charges d'exploitation bancaires	(134)	(246)
<b>25 Frais d'acquisition des contrats (a)</b>	<b>(9.539)</b>	<b>(8.383)</b>
Amortissements de la valeur de portefeuilles acquis	(188)	(249)
<b>25 Frais d'administration</b>	<b>(9.440)</b>	<b>(10.038)</b>
Variation des provisions sur immobilisations corporelles	19	29
Variation des provisions sur écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	(128)	(1.206)
Autres produits et charges	(351)	(480)
Charges liées à la cession partielle d'opérations Vie, Épargne, Retraite au Royaume-Uni	-	(38)
<b>Autres produits et charges courants</b>	<b>(114.410)</b>	<b>(97.101)</b>
<b>Résultat des opérations courantes avant impôt</b>	<b>5.867</b>	<b>4.657</b>
<b>10 Quote-part de résultat dans les entreprises mises en équivalence</b>	<b>119</b>	<b>62</b>
<b>24 Charges liées aux dettes de financement (a)</b>	<b>(568)</b>	<b>(329)</b>
<b>Résultat net des opérations courantes avant impôt</b>	<b>5.417</b>	<b>4.390</b>
<b>19 Impôt sur le résultat (a)</b>	<b>(1.135)</b>	<b>(1.011)</b>
<b>Résultat net des opérations courantes après impôt</b>	<b>4.283</b>	<b>3.379</b>
Résultat sur abandon d'activités après impôt	-	1.002
<b>Résultat net consolidé après impôt</b>	<b>4.283</b>	<b>4.380</b>
Se répartissant entre :		
Résultat net consolidé - Part du Groupe	4.152	4.190
Résultat net consolidé - Part des Intérêts minoritaires	130	190
<b>27 Résultat par action (a)</b>	<b>1,65</b>	<b>1,69</b>
<b>Résultat dilué par action (a)</b>	<b>1,64</b>	<b>1,69</b>

## Communiqué de presse

21 février 2013



Communiqué  
de presse

**Résultats annuels 2012**  
AXA confirme son retour à la croissance  
et améliore sa performance

- **Chiffre d'affaires** publié en hausse de 5% à 90,1 milliards d'euros
- **Résultat opérationnel** en hausse de 9% à 4,3 milliards d'euros
- **Résultat courant** en hausse de 28% à 4,5 milliards d'euros
- **Résultat net** à 4,2 milliards d'euros, en baisse de 4%\* en raison de la non-récurrence de 1,4 milliard d'euros d'éléments exceptionnels favorables en 2011
- Hausse du **dividende** de 4% à 0,72 euro par action proposé par le Conseil d'Administration

## Introduction

*Extrait de L'Actuariel #9*



# Introduction

## Les IFRS dans le G20 :

- ❑ **14 of the G20 jurisdictions have adopted IFRSs** for all or most companies in their public capital markets.
- ❑ Of the remaining 6 G20 jurisdictions:
  - three permit IFRSs on a limited voluntary basis for domestic and/or foreign issuers (India, Japan, United States);
  - one (Saudi Arabia) requires IFRSs on a limited basis (banks and insurance companies only);
  - one (China) has substantially converged its national standards to IFRSs; and
  - one (Indonesia) has adopted some IASs/IFRSs but has not announced a plan or timetable for full adoption.

Cf. le site <http://www.ifrs.org> pour le détail de l'analyse.

## Sommaire

1. *Référentiel ante crisis*
2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers
3. Norme assurance phase 2
4. Quelle cohérence du modèle pour les assureurs ?



# 1. Référentiel *ante crisis*

## Principales normes impactant les assureurs

- Instruments financiers : IAS 32, IAS 39 & IFRS 7
- Engagements envers les « assurés » : IFRS 4 (et IAS 39 !)

# 1. Référentiel *ante crisis*

## Catégories d'instruments financiers IAS 39

Catégorie d'instruments financiers	Évaluation et comptabilisation
<p><b>Prêts et créances émis</b> (non détenus à des fins de transactions) « <i>Originated loans and receivables</i> »</p>	<p>Coût amorti, après déduction des réductions pour dépréciation ou créances irrécouvrables. <i>Variation du coût amorti (« surcote/decote ») en résultat</i></p>
<p><b>Titres de participation détenus jusqu'à leur échéance</b> « <i>Held-To-Maturity investments</i> »</p>	<p>Coût amorti, après déduction des réductions pour dépréciation ou créances irrécouvrables. <i>Variation du coût amorti (« surcote/decote ») en résultat</i></p>
<p><b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b> « <i>Financial assets held for trading</i> »</p>	<p>Juste valeur, <i>variations de valeur constatées dans le résultat de l'exercice</i></p>
<p><b>Actifs financiers disponibles à la vente</b> « <i>Available-For-Sale financial assets</i> »</p>	<p>Juste valeur, sauf dans de rares cas <i>variations de valeur constatées dans les fonds propres puis dans le résultat de l'exercice de la vente</i></p>

- La catégorie HTM est soumise à de fortes contraintes (*tainting rule*).
- La catégorie AFS constitue *de facto* une catégorie par défaut.

# 1. Référentiel *ante crisis*

## Règles de dépréciation des actifs financiers

Catégorie	HTM	AFS		HFT
Type de titres	Obligations	Titres amortissables	Autres (actions, OPCVM, etc.)	Tout
Valorisation	Coût amorti	Juste valeur (par OCI)		Juste valeur (par résultat)
Type de dépréciation	Événement de perte avérée	Événement de perte avérée	Baisse significative ou prolongée de la juste valeur	NA
Critère pour déprécier	Indication objective de dépréciation Cf. IAS 39, §59	Indication objective de dépréciation Cf. IAS 39, §59	2 critères (non- cumulatifs   cf. IFRIC Update July 2009) : - baisse significative <u>ou</u> - prolongée de la JV	NA
Montant à déprécier	Différence entre le coût amorti et la valeur des flux futurs révisés actualisée au taux d'intérêt effectif originel	En <b>résultat</b> : écart entre valeur reportée (avant dépréciation) et la JV		NA
Reprise de la provision	Possible (cas spécifiques)	Possible (cas spécifiques)	<b>Impossible</b>	NA

# 1. Référentiel *ante crisis*

## IFRS 4 : contrats d'assurance

### Contexte

- Complexité des contrats d'assurance (économie de l'assurance, nature, réglementation, comptabilité) ;
- IFRS 4 adoptée par l'UE le 29 décembre 2004 et d'application depuis 2005 ;
- Norme transitoire... toujours en vigueur.

### Champ d'application

Une entité doit appliquer la norme IFRS 4 *contrats d'assurance* aux :

- contrats d'assurance (y compris les traités de réassurance) qu'elle émet et aux traités de réassurance qu'elle détient ;
- instruments financiers qu'elle émet avec un élément de participation discrétionnaire (part des bénéfices distribuée au delà des minima légaux).

# 1. Référentiel *ante crisis*

## Principales dispositions d'IFRS 4

- Exemption temporaire de la Structure  
=> possibilité de continuer à appliquer les méthodes locales
- Suppression des provisions qui ne répondent pas à la définition d'un passif
- Possibilité de changer de méthodes de comptabilisation
- Comptabilité reflet (*shadow accounting*) pour les contrats participatifs pour réduire le *mismatch* comptable résultant de l'application conjointe :
  - de méthodes locales pour les contrats d'assurance et d'investissement avec PB
  - d'IAS 39 pour les actifs financiers sous-jacents
- Test d'adéquation du passif

# 1. Référentiel *ante crisis*

## En synthèse

La norme IFRS 4 « phase 1 » a engendré un *mismatch* comptable entre :

- ∞ D'une part l'évaluation des actifs et des passifs ;
- ∞ D'autre part, l'impact sur le compte de résultat.

→ inadéquation alors qu'il s'agit d'un principe fondamental.

Ce *mismatch* est partiellement corrigé par le *shadow accounting*, au prix d'une complexité accrue s'agissant de la lecture, de la compréhension et de la comparaison des états financiers des compagnies d'assurance complexes.

## Sommaire

1. Référentiel *ante crisis*
2. Référentiel *post crisis* : *instruments financiers*
3. Norme assurance phase 2
4. Quelle cohérence du modèle pour les assureurs ?

## 2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers

### Contexte

- \\ Crise financière => Influence politique du G20
- \\ Recherche de simplification de la classification et de l'évaluation des instruments financiers
- \\ Recherche de convergence US GAAP / IFRS

### Quel rôle du référentiel IFRS et de la juste valeur dans la crise ?

- \\ Christian Laux and Christian Leuz (2009) "The crisis of fair-value accounting: Making sense of the recent debate", *Accounting, Organizations and Society*, 34, 826-834
- \\ Robert M. Bowen, Urooj Khan and Shiva Rajgopal (2009) "The Economic Consequences of Relaxing Fair Value Accounting and Impairment Rules on Banks during the Financial Crisis of 2008-2009", Working Paper, University of Washington.
- \\ Barth, M. E. and Landsman, W. R. (2010) "How did financial reporting contribute to the financial crisis?", *European Accounting Review*, 19(3):399-423
- \\ Paul André et al. (2009) "Fair Value Accounting and the Banking Crisis in 2008: Shooting the Messenger", *Accounting in Europe*, 6 (1), 4-24.



## 2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers

### Chantier découpé en trois phases

- \\ Phase 1 : *Classification and measurement*  
=> Norme IFRS 9 (actifs seulement) publiée en décembre 2009 mais **non endorsée par l'Union européenne** (document supplémentaire en novembre 2011 + ED publié en novembre 2012)
- \\ Phase 2 : *Impairment methodology*  
=> ED publié en novembre 2009 + document supplémentaire en janvier 2011 + ED en mars 2013
- \\ Phase 3 : *Hedge accounting*  
=> Intégration à la norme du micro-hedging (novembre 2013)  
=> Public consultation sur le macro-hedging (S1 2014)

En parallèle, le FASB a publié un ED en avril 2013 (sur la 1<sup>re</sup> phase)

Les phases 1 et 2 sont quasiment finalisées (publication T2 2014)

**La nouvelle norme serait d'application en 2018 !**

## 2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers

### *Classification and measurement*

Postulat de départ de l'IASB pour répondre aux exigences du G20 : supprimer les catégories comptables existantes (AFS, HTM , LR & FVO).

### Principes de valorisation retenus

- \\ Coût amorti
- \\ Juste valeur par résultat (*Fair Value through Profit & Loss*)
- \\ Juste valeur en autres éléments du résultat (FVOCI - *Fair Value through Other Comprehensive Income*)

### La classification repose sur :

- \\ la nature de l'actif,
- \\ la manière dont l'instrument est géré : *business model* de l'entité

## 2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers

### *Classification and measurement*

#### Coût amorti : Instruments financiers éligibles

- ∞ Approche fondée sur des critères sur la nature de l'instrument :
  - 1 critère primaire : les flux représentent les intérêts et le principal
  - 2 critères secondaires cumulatifs :
    - les flux contractuels doivent être déterminables ; **et**
    - l'instrument financier n'a pas de levier.

#### Juste valeur par résultat : Instruments financiers éligibles

- ∞ Les instruments financiers qui ne sont pas disponibles à la vente ou qui sont détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur

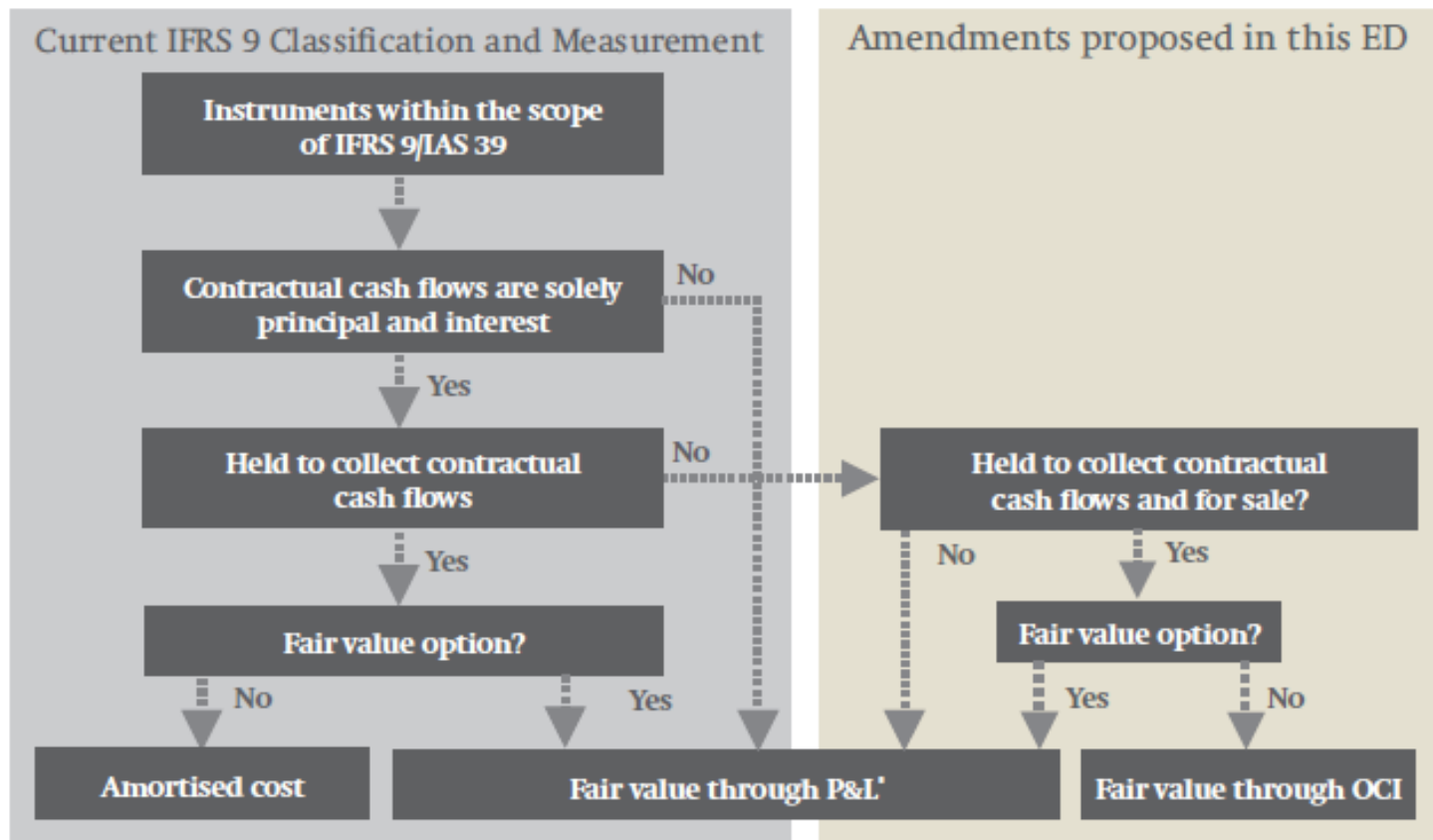
#### FVOCI : Instruments financiers éligibles

- ∞ Les instruments éligibles au coût amorti + condition sur le *business model* de l'entité

## 2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers

### Classification and measurement

*Evolutions consécutives à l'ED de novembre 2012*



## 2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers

### *Impairment* des titres au coût amorti et en FVOCI

#### Problématique

- Matérialisation comptable de la prise en compte du risque de crédit
- Concerne uniquement les instruments comptabilisés au coût amorti et en FVOCI
- Quelles leçons tirer de la crise financière ?

#### Planning

- ED publié en novembre 2009
- SD publié en janvier 2011
- ED publié en avril 2013

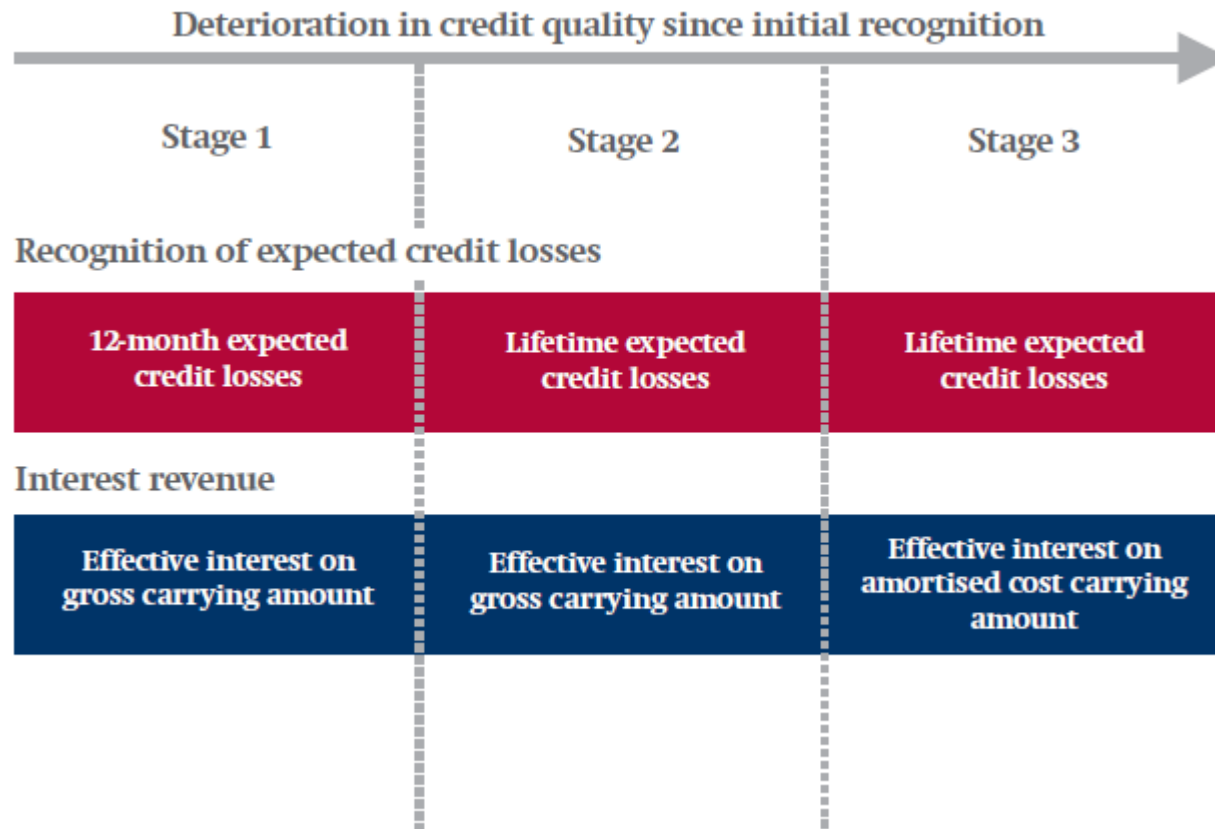
#### Méthodes proposées

- Calcul de l'*Expected Loss* initiale avec une approche « 3-stages »
- Comptabilisation immédiate des modifications dans le niveau des pertes probables futures
- Neutralisation des effets des variations de taux

## 2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers

*Impairment* des titres au coût amorti et en FVOCI

Approche 3-stages

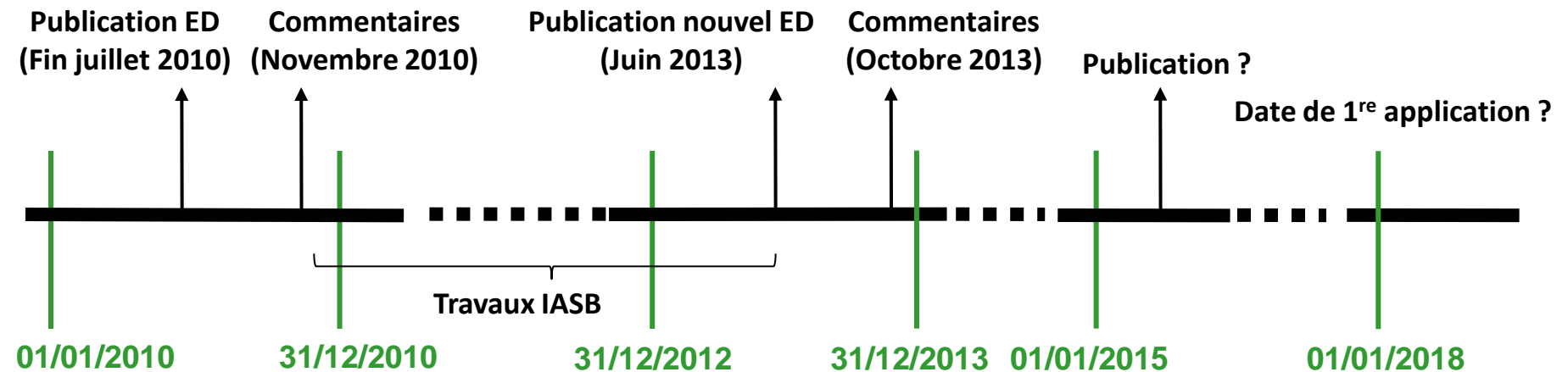


## Sommaire

1. Référentiel *ante crisis*
2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers
3. *Norme assurance phase 2*
4. Quelle cohérence du modèle pour les assureurs ?

## 3. Norme assurance phase 2

### Planning





## 3. Norme assurance phase 2

### Champ d'application

- \\ Les contrats d'assurance
- \\ Contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire

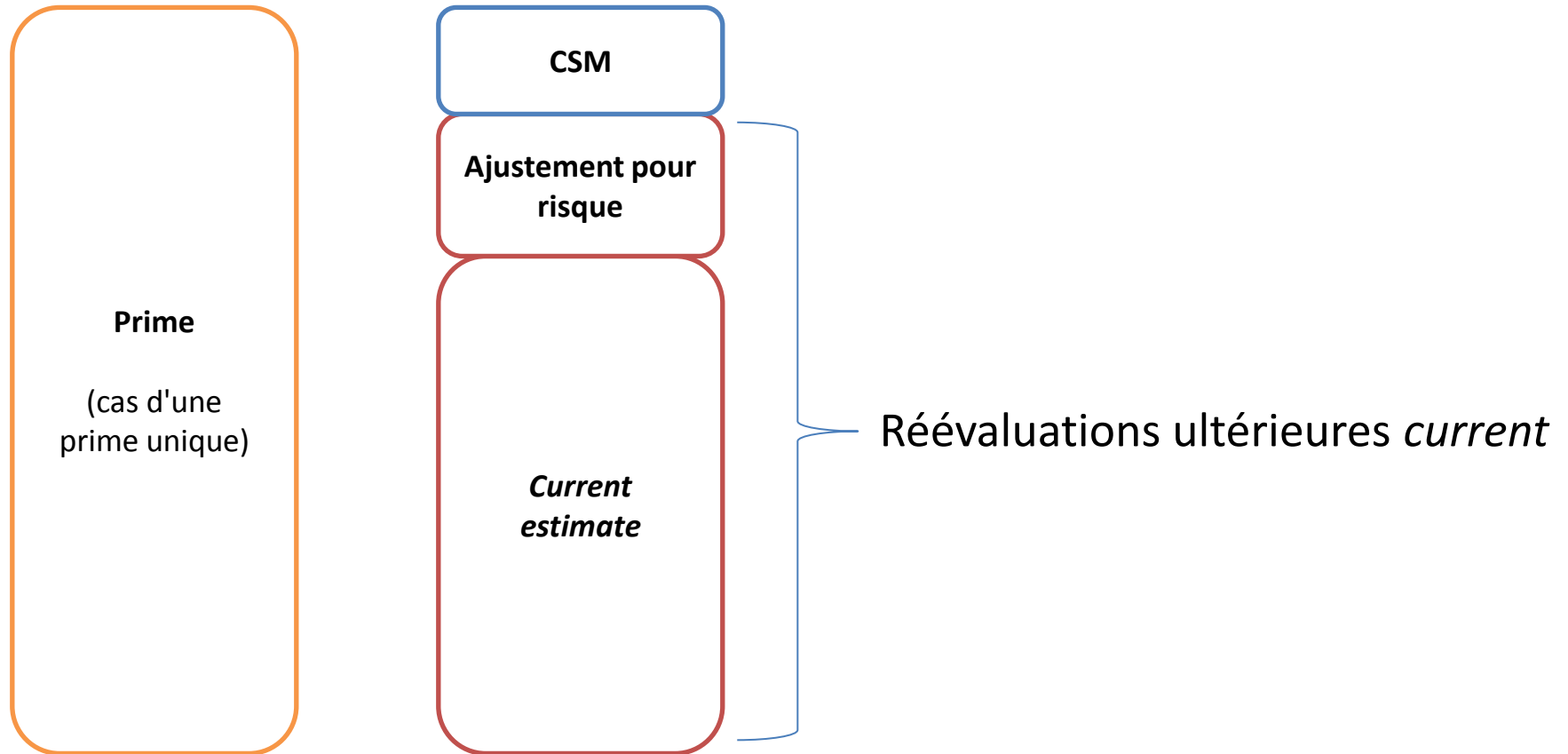
### Les provisions techniques

Évaluées selon la notion de *Current Fulfilment Value* et composées :

- \\ de la valeur actuelle probable des flux futurs engendrés par l'exécution de l'engagement ;
- \\ d'un ajustement pour risque ;
- \\ d'une marge pour service contractuelle représentant le profit attendu du contrat

### 3. Norme assurance phase 2

#### Première comptabilisation



## 3. Norme assurance phase 2

### Ajustement pour risque

Déterminé, au niveau du portefeuille, à l'aide :

- \\ d'une mesure de risque adaptée (vs les 3 méthodes dans l'ED de 2010)
- \\ équivalence en niveau de confiance
- \\ Intégration des effets de diversification (pas dans l'ED de 2010)

### Marge pour service contractuel

- \\ Calibrée initialement pour éliminer tout gain à la souscription
- \\ Absorbe les réévaluations des flux futurs relatifs aux services futurs

## 3. Norme assurance phase 2

### Contrats d'investissement à PB discrétionnaire : modèle de l'ED 2013

- \\ Rajout dans la définition des clauses de PB discrétionnaire d'une condition sur les actifs en représentation de ces engagements qui doivent être mélangés à des actifs en représentation de contrats d'assurance
- \\ Limite du contrat fixée au moment à compter duquel l'assuré n'a plus de droit contractuel de participation aux bénéfices
- \\ ***Tentative d'une approche « mirroring » pour une évaluation et une comptabilisation cohérente avec le traitement des placements sous-jacents.***
- \\ Décomposition entre les flux attendus qui :
  - varient directement avec les rendements des actifs sous-jacents,
  - varient indirectement avec ces rendements,
  - ne varient pas avec ces rendements.

## 3. Norme assurance phase 2

### Contrats d'investissement à PB discrétionnaire : modèle alternatif

- \\ Recherche d'un modèle comptable alternatif :
  - qui réponde aux grands principes retenus par l'IASB ;
  - Cohérent avec la comptabilisation des instruments financiers dans IFRS 9
- \\ Pas de modification sur le *current estimate* et l'ajustement pour risque au bilan
- \\ CSM qui conserve sa définition initiale
- \\ Décomposition du BE en  $BE = BE_{det} + TVOG$
- \\ Découpage des variations de  $BE_{det}$  au moyen d'un *driver* correspondant à la VA des flux futurs dans un scénario économique déterministe
- \\ Deux sous-modèles pour traiter l'évolution des TVOG.

## Sommaire

1. Référentiel *ante crisis*
2. Référentiel *post crisis* : instruments financiers
3. Norme assurance phase 2
4. *Quelle cohérence du modèle pour les assureurs ?*

## 4. Cohérence du modèle comptable des assureurs

### Situation future : les principales problématiques prévisibles

- \\ Volatilité ou mismatch pour les contrats participatifs !
- \\ Désinvestissements FVPL pour les contrats non-participatifs ?
- \\ Level-playing field !
- \\ Modèle comptable alternatif proposé par le CFO Forum (cf. sa réponse à l'ED 2013) et étudié par l'IASB (réunions de mai, juin et juillet 2014)
- \\ Communication financière ad hoc ?